

Les montants de cotisation annuelle restent inchangés

- **70 euros** pour un revenu net supérieur ou égal à 2300 euros / mois
- **40 euros** pour un revenu net inférieur ou égal à 2300 euros / mois

Cette cotisation permet à tout membre à jour d'avoir accès à **l'ESPACE MEMBRE** du site de la SFETD www.sfetd-douleur.org qui comprend :

- Votre profil et l'historique de vos cotisations / justificatifs de facturation
- L'annuaire des membres
- Le Guide de Bonnes pratiques des SDC
- Les newsletters de l'année et les articles de presse
- Votre accès à la Revue Douleur & Analgésie si vous êtes abonné
- Des documents et liens utiles
- Tous les supports enregistrés des anciens congrès

OFFRE SPECIALE dès le 1^{er} février !

Pour fêter ses 20 ans, la SFETD offre à ses membres :

- La Journée Kétamine en intégralité (interventions filmées + dossier complet + supports)
- Un accès illimité à tous les replays du Congrès 2020

Mais encore ...

- de paraître dans l'annuaire en ligne de la SFETD et d'y avoir accès
- de bénéficier d'une interface avec les Commissions professionnelles de la société
- d'assister et de voter lors de l'Assemblée Générale annuelle de novembre
- de bénéficier d'un tarif d'abonnement préférentiel à la revue *Douleur et Analgésie*
- d'accéder à la version en ligne de l'*European Journal of Pain* de l'EFIC
- de bénéficier d'un *tarif membre* lors de l'inscription au Congrès annuel

Comment régler votre cotisation annuelle ?

1- Par carte bancaire

Directement depuis l'espace membre à l'aide de votre **identifiant** et **mot de passe**

2- Par prélèvement Automatique ou par virement sur simple demande par courriel: sfetd@sfr.fr

3- Par chèque bancaire

Chèque libellé à l'ordre de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur (SFETD) et adressé au service comptabilité et logistique : SFETD - 972 Route des grands roseaux 38620 MONTFERRAT

Un changement de situation ?

Vous pouvez modifier votre profil directement en ligne !